

# la force des mots



CSN

pour travailler et vivre en français

Mars 2001

Numéro sept

## Les États généraux



## et la francisation du Québec

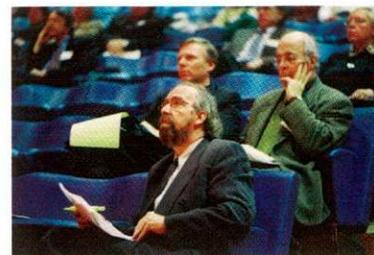
Les efforts individuels  
Les responsabilités collectives  
Le rôle de l'État

Les États généraux et la francisation du Québec

# Les efforts individuels Les responsabilités collectives Le rôle de l'État

Michel Rioux

À Sherbrooke, à l'occasion de la journée thématique sur la qualité de la langue, un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation insiste : « Si on corrige trop les travaux des élèves et que les feuilles se retrouvent couvertes de rouge, on risque de les traumatiser ! » Quelques semaines plus tard, un autre fonctionnaire de ce même ministère en remet : « Si, dans une composition de 600 mots, on en trouve 40 incorrects, c'est qu'il en reste 560 qui sont écrits correctement... » À une autre occasion, alors qu'on se penche sur la langue de travail, le responsable de la francisation des entreprises à l'Office de la langue française l'avoue : « Les entreprises ne voient pas la nécessité de se franciser, ni les inconvénients de ne pas le faire. » Discutant, au cours d'une autre journée thématique tenue aux HEC, de la langue des affaires et du commerce, on apprend que les raisons sociales comme *Second*



Le président des États généraux, Gérald Larose, le secrétaire, Jean-Claude Corbeil, maître d'œuvre de la francisation depuis plus de 25 ans, et l'écrivain Jean-François Lisée suivent attentivement les débats.

**S**'il s'en trouvait pour estimer inutiles les travaux de la Commission des états généraux sur la langue française, ils auront obtenu réponse à leurs interrogations en suivant les débats suscités tant lors des audiences publiques que durant les six journées thématiques organisées en janvier et en février. Bien sûr, dans semblables cas, il est impossible d'éviter les luttes de ligne qui perdurent entre spécialistes de la question et qui conduisent parfois à des débats fort pointus.

Ainsi en est-il des enjeux liés à la démographie et à l'intégration des immigrants. Aux visions teintées d'un rose fédéraliste de démographes comme Jacques Henripin et Victor Piché, de l'Université de Montréal, s'oppose une analyse persistante et dérangeante du mathématicien Charles Castonguay qui, tel un limier, suit à la trace depuis au moins 25 ans l'évolution de la francisation chez les allophones et de l'anglicisation chez les francophones, ce qui lui permet de retrouver une étude comme celle de Jean Renaud, *Ils sont maintenant d'ici*, dont seules les lacunes méthodologiques ont justifié la présentation d'un portrait d'un optimisme béat quant à l'intégration des nouveaux arrivants.

## Une question absolument politique

Ce dont il faut être conscient quand il est question de langue au Québec, c'est qu'on se retrouve en présence d'une question absolument politique. Et on comprendra que selon l'angle utilisé



*Cup*, *Colour Your World* et autres trouvailles du siècle sont considérées comme neutres sur le plan linguistique et qu'en conséquence, elles ne sont pas prises en compte quand vient le temps d'établir des statistiques. Ainsi, *Les cafés Second Cup* sont considérés comme un affichage cent pour cent français. Ce qui a attiré ce commentaire du président des États généraux, Gérald Larose : « Quand même curieux qu'on francise à coups de *Second Cup* et de *Future Shop* ! » De fait, s'il faut en croire l'éditorialiste de *La Presse*, Alain Dubuc, qui a tartiné huit articles sur le sujet et s'est attiré les louanges de *The Gazette*, les choses vont tellement bien pour le français au Québec... qu'il faut vivement se mettre à l'anglais !



pour l'éclairage, une même situation apparaîtra sous un jour totalement différent.

Ceci explique les guerres de chiffres auxquelles on assiste. Car au-delà des chiffres, il y a les perceptions.

Plusieurs se souviendront des péripéties qui avaient entouré la publication d'un rapport sur l'état de la langue française commandé par la ministre Louise Beaudoin à la politologue Josée Legault et à Michel Plourde, ancien président du Conseil de la langue française. Jugé trop alarmiste par le gouvernement du Parti québécois, et en particulier par le premier ministre Lucien Bouchard, ce rapport fut réécrit à la hâte pour qu'il présente une vision s'accordant davantage à la sensibilité politique du moment. C'était l'époque où M. Bouchard déclarait devant le congrès de son parti qu'il aurait honte de se regarder dans le miroir si son gouvernement devait répudier les dispositions de la loi sur l'affichage mises en place par Claude Ryan, alors ministre libéral. Ce rétablissement de l'affichage bilingue, avec la loi 86, avait été unanimement dénoncé par les milieux souverainistes du Québec, du PQ aux centrales syndicales.

Mais à cette époque, comme c'est encore le cas aujourd'hui pour certains, il fallait prouver que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est ainsi qu'a été concocté par un chercheur du Conseil de la langue française, M. Paul Béland, un nouvel indicateur, l'indice de langue d'usage public. Du jour au lendemain, sans que

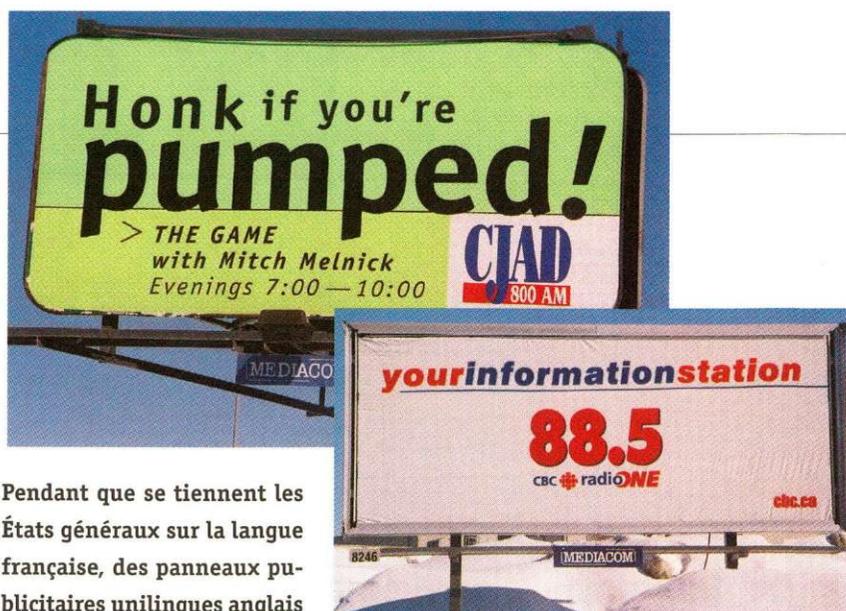
rien n'ait été fait pourtant, les choses allaient mieux. Cet indice servit même à Alliance Québec pour faire invalider par la juge Danielle Grenier, de la Cour supérieure, l'article 58 de la Charte. « *Le français n'étant plus menacé au Québec, il n'est plus nécessaire d'imposer sa prédominance dans l'affichage.* »

Cet indice a été depuis pourfendu par plusieurs chercheurs, dont MM. Charles Castonguay et Jean Marcel. Ce dernier, dans un article publié en janvier 2000 dans la revue *L'Action Nationale*, s'en prenait en particulier à la faiblesse de cet indice en ce qui touche la langue du travail.

Ainsi donc, déchiré, d'un côté, entre les matamores intempestifs qui se font croire et veulent faire croire que tout va pour le mieux, que tout le monde nous aime et que le français est ici à demeure et, de l'autre, les prophètes de malheur qui annoncent chaque mois la disparition prochaine des francophones, le débat sur la langue, politique s'il en est, donne lieu à toutes sortes de péripéties.

#### La réalité prend toujours le dessus

Mais il se passe avec la langue ce qu'il arrive ailleurs : la réalité finit toujours par prévaloir, par prendre le dessus et par s'imposer.



Pendant que se tiennent les États généraux sur la langue française, des panneaux publicitaires unilingues anglais

sont exposés à la vue des passants. La radio anglaise de Radio-Canada pousse même l'affront jusqu'à faire sa publicité dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, un quartier francophone s'il en est. La station de radio CJAD n'est pas en reste. « Pumped » s'affiche rue Saint-Laurent, à Longueuil, et rue Notre-Dame, dans l'Est de Montréal. Cela pourrait s'appeler de la provocation.

Selon plusieurs observateurs, c'est à l'occasion de la journée thématique consacrée à la langue du travail que sont apparues toutes les difficultés rencontrées au quotidien par les travailleuses et les travailleurs. Et pas seulement dans les entreprises, mais aussi dans les institutions publiques.

Les témoignages furent éloquentes.

À l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, par exemple, une enquête du syndicat a établi en 1999 que plus de 80 pour cent des travailleuses du secteur bureau devaient employer l'anglais quotidiennement au travail. Le vice-président au développement syndical de ce syndicat affilié à la FSSS-CSN, Luc Lamarche, relata la lutte du syndicat depuis 1987 pour empêcher la bilinguisation du travail. Dans pas moins de 37 services, la quasi totalité des postes exigent une connaissance de l'anglais. *La force des mots* dénonçait cette situation dans sa livraison d'octobre 1999. « *Qu'on ne s'en prenne pas à l'AANB ou à la Constitution de 1982, a lancé Luc Lamarche. C'est notre propre État qui est responsable de cette dégradation.* »

Ginette Beauséjour, du Secteur des technologies médicales de la même fédération, a expliqué de son côté les difficultés quotidiennes rencontrées par les travailleuses œuvrant dans ce milieu.

Il fallait par ailleurs un certain courage au directeur de la francisation de l'Office, M. Bernard Salvail, pour avouer, à toutes fins utiles, « *l'inefficacité des stratégies* » de cet organisme en matière de francisation. Ainsi en est-il de ces comités de francisation dont la CSN soutient depuis des années qu'ils sont totalement inefficaces, ce que démontrait un rapport du Conseil de la langue française en... 1981. En témoigne le fait que, selon le bilan de 1996, seulement six pour cent de ces comités fonctionnent.

Près de 25 ans après l'adoption de la Charte, 28 pour cent des entreprises

n'ont toujours pas obtenu leur certificat de francisation. L'Office l'avoue : les entreprises ne subissent aucune pression en ce sens et peuvent même envoyer promener les fonctionnaires dont la tâche consiste à aller vérifier si la francisation est bien engagée. « *Quand cela fait vingt ans qu'on intervient dans une entreprise et qu'elle n'est pas encore francisée, on ne peut tout de même pas parler d'interventions intempestives* », a soutenu le directeur de la francisation. Ce dernier résumait le laisser-aller actuel en constatant que « *la francisation n'est pas une priorité pour les entreprises* », ce qu'ont confirmé éloquentement plusieurs travailleuses et travailleurs.



Le Québec d'aujourd'hui n'est plus celui décrit dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle par le célèbre historien Lionel Groulx, dont une station de métro de l'ouest de Montréal porte le nom. La société québécoise a perdu son homogénéité et se trouve confrontée à d'importants défis, dont celui d'intégrer harmonieusement les nouveaux arrivants à la majorité francophone.

### Démographie, étalement urbain, enseignement, immigration, etc.

Un grand nombre d'autres questions ont été soulevées à l'occasion des journées thématiques des États généraux. Par exemple :

- Constatant de graves lacunes dans la maîtrise du français à tous les niveaux scolaires, faut-il, comme le suggère le professeur Gilles Gagné, de l'Université de Montréal, que les enseignants en exercice et les futurs enseignants de toutes les autres disciplines que le français reçoivent une formation en didactique du français en incluant l'enseignement et l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue ?
- Les politiques linguistiques ne sont plus suffisantes pour assurer la pérennité du français au Québec, estime le professeur Marc Levine, de l'Université du Wisconsin. Il faut de plus prendre en compte des questions comme la mondialisation des marchés, l'immigration, l'étalement urbain. Montréal doit être valorisée, selon lui, pour éviter que ne s'accroisse le départ des francophones vers la banlieue.
- Peut-on considérer que les immigrants ont fait leur part sur le plan de la francisation, comme le soutient le président du Conseil des relations interculturelles, M. Arlindo Vieira, et qu'il serait temps que l'État prenne véritablement ses responsabilités en matière de francisation des immigrants en se préoccupant davantage, par exemple, des femmes au foyer ? Est-il normal, dans cette perspective, que les immigrants sentent sur leur dos et celui de leurs enfants le poids de l'avenir du français au Québec ? En a témoigné Rivka Augenfeld, de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. « *Quand on entend des analyses où l'on est toujours un problème pour l'avenir du Québec, on ne se sent pas toujours bien.* »

# Un métier : fabriquer le papier

## Une passion : y écrire

Leur vie à tous deux est intimement liée au papier. D'abord leur vie de travail : tous deux sont papetiers chez Produits forestiers Alliance, à Donnacona. Puis leur passion : tous deux adorent écrire.

Là cependant s'arrêtent les ressemblances. L'un, Pierre Doré, s'adonne à la fiction. Son travail chez Alliance le jour lui permet de se livrer le soir à ses activités d'écriture. « Écrire, pour moi, c'est comme respirer, dit-il. J'écris tous les jours, parfois même la nuit. »

Ce qu'il écrit ? Des feuilletons pour des journaux spécialisés et des pièces de théâtre dont l'une, chaque année, est jouée dans la région. Comme la fiction ne fait guère engraisser, c'est le papetier qui fait vivre l'écrivain.

L'autre, Daniel Roy, fait plutôt dans le journalisme. Inscrit à l'Université Laval, il rêve de vi-



Pierre Doré



Daniel Roy

vre un jour de sa plume. « J'ai fait mes premières armes comme chroniqueur sportif, raconte-t-il. Mais avec l'expérience, le travail, les cours, j'ai trouvé ma voie : les causes humanitaires. » En 1994, ses talents sont remarqués : on le recrute pour écrire le journal syndical. Plus tard, ce sera le journal de l'usine. Heureux d'être libéré pour s'adonner à ce qu'il préfère, Daniel Roy apprend lentement, mais sûrement, son métier de journaliste.

À la demande de leur syndicat, Pierre Doré et Daniel Roy ont écrit conjointement un livre destiné à célébrer la grande victoire qui a couronné après neuf ans la bataille des papetiers de Donnacona pour sauver leur usine. Le premier a inventé. Le second a raconté.

*D'un geste de colère, (mon père) prit la boîte de cigares que lui avait offerte son « foreman » et la jeta au feu dans le poêle à bois. Il montait se coucher lorsqu'il m'aperçut en haut de l'escalier. Il me regarda droit dans les yeux. Les siens étaient mouillés un peu. Je ne comprenais pas encore pourquoi. Regrettait-il ses cigares dont la maison était toute parfumée ? Il continua de monter l'escalier, me mit la main sur l'épaule en passant à côté de moi, sans mot dire jusqu'à sa chambre.* (Pierre Doré)

*Grand mouvement de masse au Centre récréatif de Donnacona alors que travailleurs, membres du personnel cadre, épouses, amis et commerçants de la région immédiate forment un contingent de 500 personnes réclamant un plan de relance de l'usine. Le comité « On veut vivre à Donnacona », formé de représentants syndicaux, municipaux et économiques, vient de naître.* (Daniel Roy)

(Extraits de *Un syndicat, une histoire, une usine d'avenir*, publié par le Syndicat National des Travailleurs des Pâtes et Papier de Donnacona (CSN) inc., novembre 2000.)

Lucie Laurin

# l'invité

## Les conventions collectives, témoins de notre aliénation linguistique

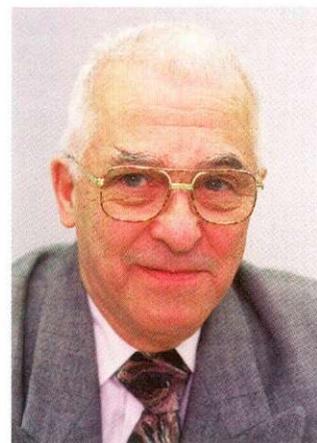
L'avenir de la langue française passe par l'amélioration de la langue des conventions collectives. Il faut être conscient qu'elles régissent les conditions de travail de millions de travailleurs au Québec et que des milliers de personnes les consultent tous les jours. Le vocabulaire des conventions suit dans les sentences arbitrales et les jugements des tribunaux et enfin dans le langage courant. Or, celles qui sont le mieux rédigées contiennent de nombreuses fautes de français et les pires ressemblent parfois plus à du franglais qu'à du français. Il ne suffit pas d'éviter d'employer des mots anglais dans un texte français pour qu'il soit correct.

Un seul exemple. Nos universités au Québec annoncent régulièrement dans les journaux qu'elles ont besoin de professeurs réguliers-professeures régulières. Ce calque de l'anglais *regular* remplace le mot français correct qu'on devrait lire, soit *permanent*.

Malheureusement, l'État, les employeurs, et aussi les syndicats, sont inconscients du triste sort fait à la langue dans les conventions, de la gravité de la situation. Les négociateurs sont réticents, parfois nettement opposés, à la correction du vocabulaire auquel ils sont habitués. L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) a souvent suggéré aux parties de corriger des fautes de français dans leurs conventions, mais elle n'a pas eu de succès. Pourtant, il est urgent que cette opération se fasse si l'on veut que les travailleurs aient sous les yeux des textes qui respectent la langue.

Pour corriger la situation, l'ASULF demande que le gouvernement modifie la Charte de la langue française pour prévoir, dans certains cas, l'intervention d'une personne-ressource afin de convaincre les parties d'améliorer la rédaction de leurs conventions collectives. Une telle intervention pourrait avoir lieu à la demande du syndicat, de l'employeur ou d'une association vouée à la promotion de la langue française et agréée par l'État.

**Robert Auclair**  
juge retraité du Tribunal du travail du Québec  
président de l'ASULF



Mémoire de la CSN à la Commission des états généraux

## Le français au Québec, toujours en péril !

Depuis le début des audiences de la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, on a l'impression que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. La CSN n'est pas de cet avis.

Dès sa fondation en 1921, la CSN a pris position en faveur d'un Québec français. Elle l'a fait ensuite tout au long de son histoire. Elle ne pouvait rater l'occasion de rappeler que, malgré des progrès importants réalisés depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, la bataille du français comme langue de la majorité, comme langue du travail et comme langue commune était loin d'être gagnée. Dans son mémoire à la Commission des états généraux, la CSN en appelle à une mobilisation générale de toutes les composantes de la société québécoise pour faire du Québec une société française, plurielle et diversifiée.

### Une politique culturelle et linguistique

Pour donner un souffle nouveau au combat pour la langue, la CSN est d'avis que le gouvernement doit élaborer et soumettre au débat public une politique culturelle englobant une politique linguistique et assortie d'objectifs clairement identifiés, des moyens à mettre en place pour les atteindre et des outils pour évaluer les progrès. Les instruments existant pour faire reconnaître la spécificité et l'originalité de notre culture et de notre langue parlée apparaissent comme des pièces détachées qu'il est urgent d'organiser en un tout cohérent.

### En français seulement

Pour la CSN, l'affichage bilingue maintient l'ambiguïté. Il indique aux nouveaux arrivants qu'il y a deux langues ici et qu'on peut choisir celle qu'on veut. Pas besoin donc d'apprendre le français

puisque tout est traduit. « Ce n'est pas le message que nous voulons faire passer, affirme Marc Laviolette, président de la CSN. Il est primordial de rappeler au quotidien que le Québec est une société française.



Marc Laviolette

Pour refléter ce visage français, il nous faut revenir à l'affichage unilingue français. »

### Maintenir la langue sous haute surveillance

La CSN demande aussi la tenue d'États généraux tous les cinq ans. Cette échéance quinquennale permettrait d'avoir en main les données du dernier recensement, de disposer des plus récentes études menées sur les divers aspects touchant la langue et d'en commander au besoin. Elle permettrait de faire le point sur la situation et d'identifier les correctifs nécessaires tout en assurant un débat public large sur la question, indépendamment du parti au pouvoir.

### Redonner du panache à l'OLF

Depuis sa création, l'Office de la langue française n'a fait que se ratatiner. De plus de quatre cents employés, il est passé à peine à deux cents en l'an 2000. Tout se passe comme s'il devait se faire le plus discret possible. Il faut donner à l'Office un statut privilégié de même que les ressources nécessaires afin qu'il puisse remplir réellement les tâches qui lui sont dévolues. La CSN estime aussi que la direction de l'organisme doit être confiée à une personne crédible, connue pour sa détermination à défendre la langue française. Pour donner à l'Office une plus grande indépendance face au pouvoir politique, la centrale syndicale demande également, à l'instar d'autres organismes, que cette personne soit nommée par l'Assemblée nationale et bénéficie d'un statut semblable à celui du Protecteur du citoyen.

### Les syndicats, des acteurs incontournables

Les syndicats sont en situation privilégiée pour défendre le droit de travailler en français et faire la promotion du français dans les milieux de travail. La Charte le reconnaît d'ailleurs en leur donnant une place dans le processus de francisation. Le gouvernement a aussi reconnu ce rôle en instaurant un programme de soutien à la participation des travailleurs à la francisation. Pour la CSN, il faudrait améliorer ce programme et donner aux centrales syndicales les moyens de faire un travail efficace et d'assurer la permanence de la francisation des entreprises.

### Des comités de francisation crédibles

Perçus par plusieurs syndicats comme des « comités de café », les comités de francisation n'ont jamais vraiment été pris au sérieux. Composés majoritairement de représentants de l'employeur, ils ne correspondent pas au mode de fonctionnement auquel les syndicats sont habitués. Si on veut véritablement les ranimer et faire en sorte qu'ils puissent jouer un rôle sérieux, il faut au moins en faire, selon la CSN, des comités paritaires. De plus, les membres de ces comités doivent bénéficier de temps de préparation et être réputés au travail lors des rencontres des comités. La Charte doit également leur offrir la même protection que celle accordée, en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, aux membres des comités de santé et de sécurité.



Photo Luc-Simon Perreault, La Presse

Le 12 mars 1989 se tenait dans les rues de Montréal une gigantesque manifestation pour protester contre le projet de loi 178, qui introduisait le bilinguisme dans l'affichage.

## Ces mots qui nous viennent de loin et ceux de demain



En octobre 1999, *La force des mots* avait publié cette caricature pour dénoncer la direction de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal qui exigeait l'anglais dans la plupart des postes de bureau n'ayant aucun lien avec la clientèle.

### L'État doit donner l'exemple

L'administration publique donne l'impression qu'on peut communiquer en anglais avec elle à volonté. L'anglais devient alors ou est à tout le moins perçu comme la langue commune des non-francophones et le français comme un choix linguistique parmi d'autres. Pour la CSN, il est essentiel que le gouvernement donne un signal clair quant à l'importance qu'il accorde à la langue en s'assurant que le personnel de l'administration publique travaille en français. Pour ce faire, il doit user de rigueur dans l'application de sa Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration et mettre un terme au bilinguisme institutionnel. Il lui faut réduire le plus possible le nombre de situations où l'anglais est requis et celles où la connaissance d'une autre langue que le français est une condition d'accès à l'emploi. Le français étant la langue de l'État, il importe que les organismes publics montrent le respect qu'ils en ont.

Robert Boucher

Au début des années 50, dans les rues étroites et pentues du Vieux-Québec, on ramassait la neige à la pelle et au banneau. À la même époque, dans les petites écoles rurales qui allaient bientôt disparaître, c'est aussi en banneau qu'on livrait le bois de chauffage.

« En banneau, dites-vous ? Je ne trouve point ce mot dans les dictionnaires. »

— Bien sûr que non, il s'agit d'un archaïsme, c'est-à-dire un mot ancien qui n'est plus guère usité. Celui-ci cependant a perduré au Québec plus longtemps qu'en France, où l'on trouve les dernières traces de « banneau » au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, dans les romans de Balzac et de Flaubert.

La désuétude des mots ne s'accomplit pas au même moment partout. Au Québec, nombre de mots considérés comme archaïques en vertu de la norme française demeurent encore d'usage courant. Ainsi le mot « graffigner », dont on reconnaît aisément la coloration familière par rapport à son équivalent « égratigner » qui lui, est tout à fait dans la norme. Sans doute continue-t-on de s'en servir parce qu'il comporte une charge émotive plus grande que son équivalent. Assurément, chacun conviendra qu'il est plus sérieux de se faire graffigner que de se faire égratigner.

Souvent relégués à la langue familière, nos archaïsmes n'en plongent pas moins leurs racines chez les plus grands classiques de la littérature française. On trouve le mot « graffigner » chez Rabelais au 16<sup>e</sup> siècle, et plus près de

nous, chez Zola au dix-neuvième. De même, notre très fréquent « ousque », que l'on écrit pudiquement « où est-ce que », était couramment utilisé par Maupassant dans ses contes et nouvelles. Mais qui sait si au lieu d'être une pudique contraction de la langue écrite, « ousque » n'était pas plutôt un dérivé du latin « usque », qui signifie jusqu'ou ou jusqu'à, et que l'on retrouve dans la devise du Canada : *A mari usque ad mare*, c'est-à-dire *D'une mer à l'autre*. La question est posée aux linguistes.

Ce détour par les archaïsmes montre que la langue est un matériau vivant, et qu'il faut bien que naissent ceux qui exprimeront les réalités nouvelles. Mots nouveaux qu'on appelle néologismes, qui naissent de la substance des mots anciens, comme les bourgeons printaniers se gonflent déjà de la lointaine sève engourdie sous le sol gelé de l'hiver.

J'écoute une émission d'affaires publiques à la radio. Il est question de la maladie de la vache folle. Un producteur agricole parle d'un système d'identification permettant de retrouver, « de la fourche à la fourchette » comme il dit joliment, la trace d'un animal contaminé afin qu'il ne soit plus nécessaire d'abattre à l'aveugle tout un troupeau ou de mettre toute une région en quarantaine. Un mot lui vient spontanément à la bouche : la « traçabilité ». J'entends ce mot pour la première fois, mais c'est comme si je l'avais toujours entendu, et j'en comprends instantanément la signification. Il sonne juste à mon

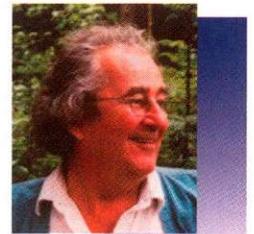
oreille, aussi juste que trace et habilité. Il vient d'être inventé.



Gaston Miron

Et je pense à ce que disait Gaston Miron, à la fois artisan et artiste du langage : « *J'écris avec toute l'étendue de la langue, de l'archaïsme au néologisme et à l'emprunt, dans le souci constant, maniaque de la justesse du mot, d'où qu'il vienne.* »<sup>1</sup>

Guy Ferland



<sup>1</sup> *L'homme rapaillé*, Typo, Ville-Marie Littérature, p.240

Chaque numéro de *Nouvelles CSN* contient une chronique du français en page 14. Testez vos connaissances !

# L'enracinement de la langue française en terre d'Amérique

## Les femmes, ces pionnières méconnues

Lucie Laurin

Il y a longtemps, bien longtemps de cela, des femmes venues de France pour peupler la colonie ont implanté, transmis, répandu l'usage de la langue française. Une langue que, par la suite, leurs filles, petites-filles et descendantes ont à leur tour apprise et enseignée aux enfants pendant que les pères étaient au champ, au chantier, puis à l'usine ou au bureau. C'était longtemps, bien longtemps avant que les hommes commencent à ausculter les statistiques pour tirer d'elles de savantes conclusions sur la pénétration de la langue française en terre québécoise.



**B**ien des choses ont été dites sur les filles du roi, plus souvent pour moquer et ridiculiser ces jeunes femmes célibataires ou veuves recrutées et dotées par le roi pour peupler la colonie. Rarement a-t-on entendu parler du rôle majeur qu'elles ont joué dans l'enracinement de la langue française en Nouvelle-France. Et pourtant...

« Dans la France de l'Ancien Régime, les patois étaient majoritaires ; seule une petite minorité, qu'on évalue à vingt pour cent, parlait français, explique l'historienne Micheline Dumont. La plu-

part des colons qui émigraient en Nouvelle-France parlaient eux aussi un patois, exception faite des filles du roi qui, elles, venaient surtout de la région parisienne et parlaient français dans une proportion de 58 pour cent. »

Si environ le tiers des colons venus ici s'y sont établis, ce fut le cas, en revanche, de la presque totalité des filles du roi. Ceux-là, en effet, liés par un contrat de 36 mois, pouvaient rentrer ensuite dans la mère patrie. Les filles du roi, elles, étaient liées par un contrat de mariage d'une durabilité... guère commune de nos jours. L'arrivée massive de ces 770 filles à marier, entre 1663 et 1673, et leur établissement ont donc contribué à l'implantation du français comme langue d'usage entre les colons de la Nouvelle-France qui, dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, étaient devenus francophones dans leur totalité.

### L'enseignement par la vie quotidienne

Devenues mères, ce sont ces femmes qui, enfermées dans leur rôle social, ont transmis à leurs enfants les codes linguistiques pendant que les pères étaient au champ ou au chantier. « C'est en entendant leur mère causer, raconter

des histoires, chanter des berceuses, gronder, cajoler, consoler, expliquer, ordonner, que les enfants apprennent à conjuguer les verbes, à construire des phrases, à utiliser les prépositions », explique Micheline Dumont. Avant même d'y mettre les pieds, en effet, les enfants savent qu'on va à l'école et non dans l'école, que la terminaison *ait* signifie qu'on parle d'événements passés, qu'il faut dire *l'enfant a bu de l'eau* et non *l'enfant de l'eau a bu...*

Dans la société traditionnelle que demeura le Québec jusqu'à la Révolution tranquille, des générations de femmes ont, l'une après l'autre et de manière semblable, assuré la transmission de l'ensemble des codes qui constituent le fondement d'une langue, pendant que les pères étaient généralement absents.

« L'élément central de l'apprentissage linguistique pour un enfant est la langue qu'il entend parler autour de lui », reprend l'historienne, qui s'insurge contre la mise au rancart du concept même de langue maternelle par la linguistique moderne depuis les travaux de Noam Chomsky.

### Humbles mais incontournables

Ce rôle précieux d'enseignement de la langue parlée, les femmes le joueront aussi pour la langue écrite. Déjà, au 17<sup>e</sup> siècle, Marguerite Bourgeoys avait pris une initiative audacieuse. À cette époque où le rôle premier de l'école était de christianiser les masses et où l'apprentissage de la lecture se faisait dans les livres de prières en latin, cette pionnière avait commencé à enseigner avec des textes en français, une langue que les



Micheline Dumont

enfants pouvaient comprendre. « *Ce faisant, Marguerite Bourgeoys nageait à contre-courant, car l'Église catholique voyait dans l'enseignement en latin une façon de résister à l'influence de la Réforme protestante ; les protestants, eux, enseignaient dans la langue vernaculaire, la langue du peuple...* », raconte Mme Dumont.



Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les femmes étaient devenues majoritaires dans la profession enseignante : « *On les préférait aux hommes car on pouvait leur verser des salaires inférieurs* », explique l'historienne. À compter de ce moment, ce sont donc elles surtout qui transmettent les bases de la lecture et de l'écriture de la langue française aux jeunes générations. Les filles, à cette époque, étaient plus alphabétisées que les garçons, sachant lire, écrire et compter. « *Mais elles étaient moins instruites car seuls les garçons avaient accès aux études supérieures* », rajoute Mme Dumont.

### Une population cible

On aurait tort, donc, tout au long de cette réflexion collective qui a cours présentement sur la situation de la langue française au Québec, d'oublier le rôle et la place des femmes dans l'implantation et la conservation de la langue. « *Chez les immigrants, la mère est souvent la dernière à apprendre la langue du pays*

*d'accueil ; c'est elle qui maintient la langue du pays d'origine. Cela est particulièrement vrai dans les cultures patriarcales où les femmes restent à la maison* », reprend l'historienne. D'où l'importance d'atteindre les mères si l'on cherche à intégrer les minorités. Une politique linguistique qui oublierait cette donnée fondamentale raterait sa cible, conclut-elle.

**D**'historienne, Micheline Dumont est devenue historienne des femmes lorsque la commission Bird, qui enquêtait à la fin des années 1960 sur la situation des femmes au Canada, lui demanda un texte sur « la situation de la femme dans la province de Québec ». Fouillant et inventoriant livres, journaux et archives, elle s'aperçut que les écrits d'ici parlaient d'un pays, d'une société, d'un peuple dont les femmes étaient remarquablement absentes.

À compter de ce moment, soucieuse de combler cette importante lacune, elle consacra son temps à restaurer l'empreinte des femmes dans la mémoire de ce pays. Elle enseigna l'histoire des femmes à l'Université de Sherbrooke de 1970 à 1999. Avec le collectif Clio, elle publia *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* en 1982, signa conjointement avec Nadia Eid *Les couventines* et *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, et en 1995, elle signa *Les religieuses sont-elles féministes ?*

Ces cinq dernières années, elle a participé à maintes reprises à diverses émissions du canal Historia et à la préparation de documentaires historiques. Enfin, de 1995 à 1997, elle a présidé l'Institut d'histoire de l'Amérique française.



1801



1901



2001



DES PEUPLES  
DES AMÉRIQUES  
17-21 AVRIL 2002  
L'AMMOS QUÉBEC



## Zone de libre-échange des Amériques

# Le défi de la culture

**L**a Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) pourrait fragiliser davantage les institutions culturelles québécoises. L'accord de libre-échange entend-il étendre la libéralisation des investissements à l'industrie culturelle ? Quelles menaces cela poserait-il sur les organismes de régulation comme le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ou les régimes de subvention à la production québécoise et canadienne ? Quels effets un tel accord aura-t-il sur notre capacité à promouvoir le français au Québec ?

Ces questions seront au cœur des débats du Forum sur les communications qui se tiendra à Québec à l'occasion du Sommet des peuples des Amériques, les 17 et 18 avril 2001.

J.-P.L.

# Cours de français dans le secteur public : c'est parti !

**O**n retrouve une forte concentration de personnes allophones dans les syndicats des établissements de santé et de services sociaux qui desservent la communauté anglophone de Montréal. La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) compte des syndicats dans 19 de ces établissements, représentant près de 5000 membres. Des contacts et des rencontres ont eu lieu avec des représentants syndicaux pour évaluer le besoin de cours de français pour leurs membres.

Des cours ont commencé au Centre de réadaptation Mackay. D'autres projets ont été préparés, par exemple au Centre hospitalier gériatrique Maimonides, à l'Hôpital de Montréal pour enfants et à l'Hôpital général de Montréal. Les cours sont retardés en raison de la difficulté pour les gestionnaires de trouver du personnel de remplacement. Si votre syndicat souhaite travailler à l'organisation d'activités de formation en francisation, n'hésitez pas à communiquer avec la CSN au (514) 598-2078 ou au (514) 598-2230.

R.B.



## Welcome to Alcan !

**À** l'aluminerie Alcan, à Shawinigan, le syndicat constata un jour avec stupéfaction que le message téléphonique d'accueil de la compagnie commençait en anglais. Il protesta auprès de l'employeur, qui expliqua que la plupart des clients étaient anglophones. Le syndicat lui rafraîchit la mémoire en le référant à... sa propre politique interne et à la Charte de la langue française. Il fallut deux mois de vifs débats avant que la compagnie accepte de corriger la situation et de commencer son message d'accueil en français.

L.L.

# UN MOT vaut mille images

## Le français en Bérardie

**P**ourquoi utilise-t-on une expression ou un terme de langue anglaise plutôt hermétique, même entre parenthèses, dans un article publié dans un journal de langue française ? Dans la foulée du débat sur la concentration de la presse qui a eu cours récemment au Québec, le journal *Le Devoir* a publié dans son édition des 10 et 11 février un article sur la concentration de la presse intitulé « Les risques d'une presse concentrée dans les mains de conglomerats. »

L'auteur de l'article écrivait : « *Gesca possède tous les quotidiens pleine grandeur : (broadsheet) du Québec sauf Le Devoir.* » Il ne s'agit pas de chercher inutilement des poux mais était-ce vraiment nécessaire à l'auteur d'utiliser un terme anglais pour mieux illustrer son propos ? Les lecteurs du *Devoir* n'utilisent sûrement pas le terme (broadsheet) pour désigner le format d'un journal. Il faut faire attention de ne pas verser dans le snobisme ou l'élitisme ! Mais une fois n'est pas coutume et il y a pire ailleurs.

Ainsi à la division Mastercard de la Banque Nationale, l'utilisa-

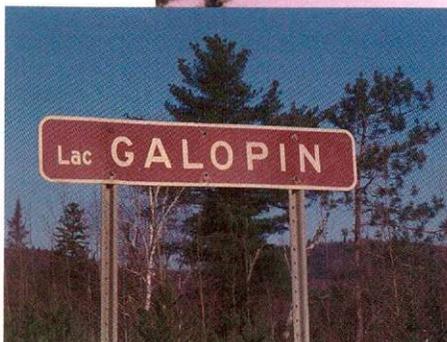
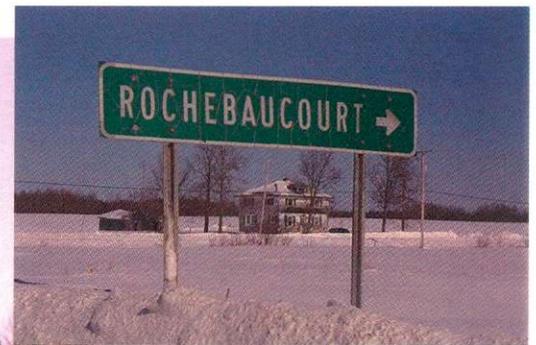
tion de termes anglais dans le travail est monnaie courante et ce, en dehors des communications avec les clients anglophones. Si votre supérieur vous affecte au répartiteur d'appels téléphoniques, vous ferez du « max ». S'il vous demande de procéder au renouvellement des cartes de crédit sans offrir au client l'achat d'un produit, vous ferez alors du « smap ». Au pays de la Bérardie, un employé qui appelle un client pour lui offrir un produit fait alors du « outbound ». Sachez que si vous dépassez votre limite de crédit à la Banque Nationale, vous devenez alors un « overlimit ».

L'automne dernier, les médias nous ont appris que M. Bérard avait reçu à souper le premier ministre du Québec avec quelques hommes d'affaires influents. Une source digne de foi nous a appris récemment qu'à cette occasion il n'avait pas été question du français en milieu de travail ni de syndicalisation dans les institutions financières. L'ordre du jour était trop chargé sans doute...

Guy Marsolais

## vivre en français

Saura-t-on un jour comment il se fait qu'en Abitibi-Témiscamingue on trouve une telle concentration d'aussi jolis noms ? Est-ce la pureté de l'air, la nature sauvage, les grands espaces ? Toutes ces réponses ? Toujours est-il que les saints s'y font rares. Et on se dit qu'ils avaient beaucoup voyagé, qu'ils aimaient jouer avec les mots, qu'ils étaient un tantinet coquins, ou tout cela à la fois, ceux qui ont pensé à des noms comme Louvicourt, Barraute, Rochebaucourt, Laverlochère, Évain, Palmarolle, Lac Galopin, La Morandière, Champneuf, Val-d'Or, Duparquet, parc d'Aiguebelle, rivière Harricana, Roquemaure, Béarn...



Trouvez et corrigez les 20 erreurs de cette dictée

## Les courses en mer

Des mains et des mouchoirs, semblables à des oriflammes bariolés, sont agitées par la famille, les amis, des enfants... Puis les encres surjalées sont relevées : « Larguer les amarres ! »

Que se soit à bord de trois-mats, de catamarants ou de simples canots, les navigateurs, inlassables, depuis la nuit des temps, ont sillonné les océans.

Dépourvus du moindre biscuit de survie, certains se sont sustentés avec des harengs paqués, des clovisses charnues, avec du phythoplancton, voire des rodophycées, et ont ainsi survécu. Croisant des vracquiers ou des thoniers, vainquant des vents cycloniques, ils se sont aussi dégagés de lames qui les auraient engloutis.

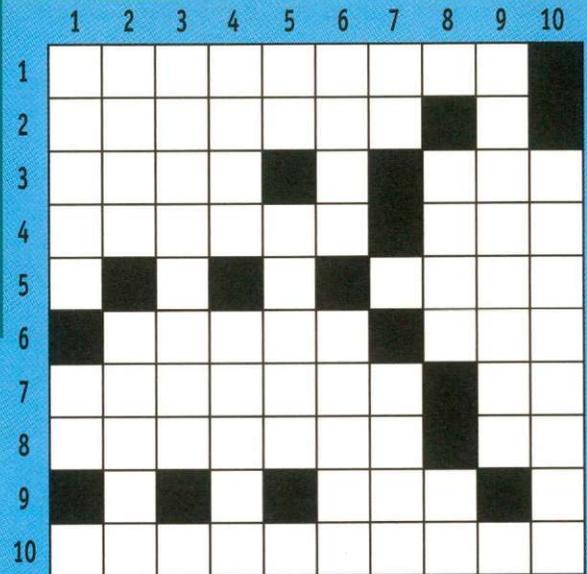
Que n'auraient-ils donné alors pour rallier les atolls ensoleillés du Pacifique ou même pour voir, tel Jonas, les phanons des baleines ! « Terre à babord ! » À mille milles des côtes, loin du pays qui les a vu naître, ils ont vécu dans l'immensité pélagique, là où l'horizon rejoint l'infini.

Quelqu'ils soient, un jour, après s'être laissés buriner par les embruns salés et s'être mesurés à la force des flots lors des courses trans-océaniques, hantés par l'innénarable aventure des mers, ils ont retrouvé la terre ferme.

**Micheline Sommant**

Trouvez et corrigez l'erreur

Tenu pour un sociopathe, Maurice « Mom » Boucher est détenu dans des conditions d'isolement qui, selon son avocat, lui causent des torts sur le plan psychologique.



### Horizontal

1. Même si elle est très vieille, elle a toujours ses règles.
2. Bande longue et étroite.
3. Ainsi soit-il. Terme de tennis.
4. Point de vue. Lentille bâtarde.
5. Argent.
6. Préparation où il entre des roses. RÉA à l'envers.
7. Il arrive souvent au dernier acte. Du verbe rire.
8. Sottise. Symbole chimique du samarium.
9. Objectif.
10. Transport combiné par remorques routières acheminées sur des wagons de chemin de fer.

### Vertical

1. Matière à réflexion. Négation.
2. Sert à manœuvrer une embarcation. Danse.
3. Bref récit d'un fait curieux.
4. Certaines jupes le sont. Miner.
5. Pronom personnel. Parfois il faut en tirer un.
6. Sert à attaquer ou à se défendre. Plusieurs familles d'une même peuplade regroupées autour d'un chef.
7. Dans mie. Tuée à l'envers.
8. Ventila. À toi.
9. Ils ont quitté l'école depuis longtemps.
10. Évertuée.

# de mots

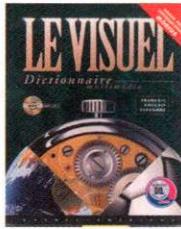
## Notre concours

### Participez à notre concours !

Trouvez la solution à nos mots croisés et courez la chance de gagner le cédérom du dictionnaire *Visuel* publié par les Éditions Québec/Amérique. Il s'agit d'un ouvrage multimédia permettant d'explorer plus de 600 sujets regroupés sous 28 thèmes.

#### Trois moyens de nous joindre :

- *La force des mots*  
Information-CSN  
1601, av. De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5
- télécopieur :  
(514) 598-2089
- courriel :  
lucie.laurin@csn.qc.ca



Le nom du gagnant ou de la gagnante sera tiré au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 15 avril 2001. La réponse au concours sera publiée dans le numéro subséquent de *Nouvelles CSN*.

### La gagnante du numéro 6

Madame Ginette B. Sirois, de Beauport, a gagné le cédérom du dictionnaire *Visuel*. Félicitations et merci à nos nombreux participants et participantes.

## Exercice

### Trouvez la façon correcte d'écrire

- Les employeurs que nous avons entendu(s) se plaindre du Code du travail réclamaient carrément la disparition de l'article 45.
- Même si les travailleurs se sont imposé(s) des privations pour sauver l'entreprise, ils se sont vu(s) mettre à pied.
- Les députés de l'opposition aux Communes se sont ri(s) des libéraux qui votaient contre leur propre programme ; ils se sont joué(s) de leur embarras.
- Les sommes qu'il a fallu(es) pour la réfection de la route ont paru(es) énormes aux contribuables.
- J'ai fait tous les efforts que j'ai pu(s) pour convaincre Jean Chrétien de laisser sa place.

### Corrigé de la dictée

barloolées, agités, ancrés, larguez, ce, trois-mâts, ca-tamarans, paqués, phyto-plancton, rhodophycées, vranquiers, thoniers, atolls, fanons, babord, vus, quels qu'ils, laissé, transocéani-ques, inénarrable

### Corrigé de l'exercice

a) entendus  
b) imposé, vu  
c) ri, joué  
d) fallu, paru  
e) nd

### Solution de la devinette

Maurice « Mom » Boucher est plutôt en isolement, l'isolation étant l'action d'isoler un corps conducteur d'électricité.

### Solution des mots croisés du numéro 6

#### Horizontal

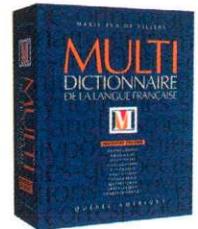
- |                |                 |                  |
|----------------|-----------------|------------------|
| 1. Ambulances  | 4. Les. Né. Tri | 8. Ra. Ta. Sève  |
| 2. Nil. Ennemi | 5. Ysopet       | 9. Amiantose     |
| 3. Anémone. Il | 6. Ni. Ter      | 10. Sel. Ais. Ci |
|                | 7. Erse. Tas    |                  |

#### Vertical

- |                |                |               |
|----------------|----------------|---------------|
| 1. Analyseras  | 4. Pieta       | 8. Ce. Tartes |
| 2. Mines. Rame | 5. Leone. Ana  | 9. Émir. Avec |
| 3. Blésans. Il | 6. Annette. Ti | 10. Silicose  |
|                | 7. NNE. SOS    |               |

## Si vous vous limitez à un seul dictionnaire, c'est le MULTI qu'il vous faut

par MARIE-ÉVA DE VILLERS



L'instrument de travail par excellence : un outil riche, simple, efficace.

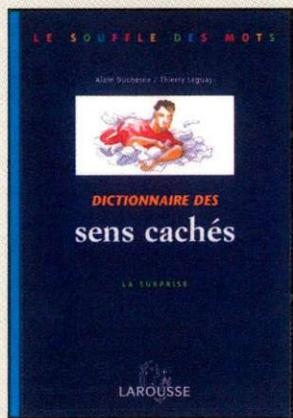
- synonymes, antonymes, distinctions de sens des mots et sens nouveaux
- 5000 formes fautives : anglicismes, impropriétés, erreurs courantes
- près de 200 pages de tableaux grammaticaux et typographiques
- notes sur les constructions syntaxiques
- 75 modèles complets de conjugaison

300 000 exemplaires vendus

## Ce que les mots nous cachent

Les mots nous réservent souvent des surprises. Quand on gratte sous la couche du vernis dont la plupart des dictionnaires les ont enduits, on y découvre des significations parfois bien étonnantes. Cuir (une faute de liaison, décoller (couper le cou), siffler (endoctriner), assemblée (bal), grippé (qui a un caprice pour quelque chose), défaire (faire mourir), veuve (guillotiner), enfileur (être en compagnie de quelqu'un), vide-bouteille (petite maison, avec jardin, un peu à l'extérieur de la ville), voyeur (tabouret) et zest... autant de mots dont vous découvrirez le sens dans le *Dictionnaire des sens cachés*.

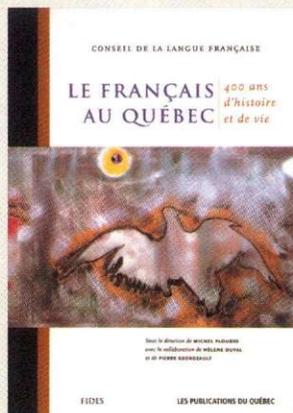
DUCHESNE, Alain et Thierry LEGUAY. *Dictionnaire des sens cachés*, Paris, Larousse, 288 p.



## Voyage par delà les siècles

Initiative du Conseil de la langue française, ce livre d'une facture magnifique trace le portrait de quatre cents ans d'histoire et de vie en français au Québec. Plus de quatre-vingts spécialistes de l'histoire, de la linguistique, de la littérature, du droit et des sciences sociales, politiques et économiques y font ressortir l'admirable continuité des actions accomplies par une collectivité dynamique pour conserver et développer sa langue. *La force des mots* y trouve bonne place, ainsi que son caricaturiste.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE.  
*Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides et Les publications du Québec, 516 p.



## Un mégadictionnaire électronique

L'Office de la langue française et Semantix s'associent pour diffuser gratuitement le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) sur Internet. Près de 3 millions de termes français et anglais du vocabulaire industriel, scientifique et commercial dans 2000 domaines spécialisés. L'équivalent de 3000 ouvrages de référence.

L'interface du GDT permet d'interroger un terme français ou anglais et de trouver non seulement le terme correspondant dans l'autre langue, mais aussi des définitions, des synonymes et des notes explicatives, le tout sous forme de fiches faciles à consulter.

<http://www.granddictionnaire.com>

Le GDT 2001 sur cédérom est maintenant en vente aux Publications du Québec au prix de 99 \$.

LA LANGUE,  
C'EST... CAPITAL  
ET NOUS DEVONS  
Y PORTER...  
INTÉRÊT



Caisse d'économie Desjardins  
des travailleuses  
et travailleurs (Québec)

1601, av. De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5  
(514) 598-2122

155, boul. Charest Est, bur. 500  
Québec (Québec) G1K 3G6  
(418) 647-1527



## Merci à *La force des mots*

Un article intitulé « L'anglais dans les technologies médicales » paru en mars 1999 dans *La force des mots* a été, pour les membres du Secteur professionnel des technologies médicales, le point de départ d'une ouverture sur la place publique. Une enquête assez exhaustive auprès de nos syndicats a prouvé par la suite l'ampleur du problème soulevé dans cet article. Les constats ont amené la recommandation d'intervenir publiquement.

J'ai été invitée à un colloque des États généraux afin de témoigner des problèmes liés à l'environnement linguistique dans notre milieu de travail. Cette possibilité de nous faire connaître, nous la devons en grande partie à *La force des mots* et aux ressources mises à notre disposition par la CSN. Merci !

**Ginette Beauséjour**

Membre du Secteur des technologies médicales (FSSS)

## Écrivez-nous !

Cette page est à vous. Écrivez-nous pour nous livrer vos impressions et suggestions ou pour réagir à ce que disent les autres lecteurs et lectrices.

Faites parvenir votre lettre à

*La force des mots*, Information-CSN,  
1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec)  
H2K 4M5 ou par courrier Internet à :  
lucie.laurin@csn.qc.ca

# LE LITTRÉ

LE DICTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE  
DE LA LANGUE FRANÇAISE CLASSIQUE

395 FF  
(103,29 \$)  
SUR CÉDÉROM

80 000 DÉFINITIONS  
250 000 CITATIONS  
10 000 000 MOTS



REDON

RUE GUSTAVE MAROUX 26740 MARSANNR  
WWW.dictionnaires-france.com

## Pour les syndicats seulement

**Ce concours s'adresse aux syndicats exclusivement. Courez la chance de gagner le cédérom du dictionnaire *Littré*.**

Faites-nous une liste d'une dizaine de mots liés à votre milieu de travail (outils, appareils, machines, titres d'emploi, etc.) qui ont été francisés par suite de votre intervention, même si elle le fut conjointement avec l'employeur. *La force des mots* communiquera avec le syndicat gagnant pour en parler dans ses pages. Qui sait, peut-être recevrez-vous notre visite...

Trois moyens de nous joindre :

- *La force des mots*  
Information-CSN  
1601, av. De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5
- télécopieur : (514) 598-2089
- courriel : lucie.laurin@csn.qc.ca

Le nom du syndicat gagnant sera tiré au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 31 mai 2001.

Remplissez le coupon-réponse suivant :

Nom du syndicat \_\_\_\_\_

Liste de mots  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Personne à contacter \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

